

Formations des personnes compétentes en radioprotection (PCR)

PRÉSENTATION

Assurer la formation des personnes compétentes en radioprotection selon l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation. La certification délivrée, après validation de la formation par des contrôles de connaissances, est valable pour une durée de 5 ans.

Responsable

Catherine Luccioni, professeur du Cnam

Publics et conditions d'accès

Toute personne, ayant un niveau bac scientifique ou technologique à orientation scientifique, qui a pour objectif d'assurer la fonction de personne compétence en radioprotection en secteur médical ou paramédical, dans le domaine industriel ou dans des laboratoires de recherche.

Objectifs

Sessions de formation PCR - 1er semestre 2019

- Formation PCR 1ère habilitation Niveau 2, Sources scellées, secteur médical (code RP21M1)
du 20 mai 2019 au 29 mai 2019 **Tarif : 2200 €**
- Formation PCR 1ère habilitation Niveau 2, Sources non scellées, secteur médical - Passerelle (code RP21M2)
(uniquement pour les personnes déjà certifiées PCR de niveau 2 sources scellées, secteur médical)
du 11 au 13 juin 2019 **Tarif : 850 €**
- Formation PCR 1ère habilitation Niveau 2, Sources scellées et sources non scellées, secteur médical (code RP21M3)
du 20 au 29 mai 2019 (SS) et du 11 au 13 juin 2019 (SNS passerelle- voir ci-dessus)
Tarif : 3000 €
- Formation PCR 1ère habilitation Niveau 2, Sources scellées, secteur Industrie (code RP21I1)
du 20 au 29 mai 2019 **Tarif : 2200 €**
- Formation PCR 1ère habilitation Niveau 2, Sources non scellées, secteur Industrie - Passerelle (code RP21I2)
(uniquement pour les personnes déjà certifiées PCR de niveau 2 sources scellées, secteur médical)
du 11 au 13 juin 2019 **Tarif : 850 €**
- Formation PCR 1ère habilitation Niveau 2, Sources scellées et sources non scellées, secteur Industrie (code RP21I3)
du 20 au 29 mai 2019 (SS) et du 11 au 13 juin 2019 (SNS passerelle) **Tarif : 3000€**
- Formation PCR Renouvellement, Niveau 2, sources scellées, secteur médical (code RP22M1)
du 13 au 15 mai 2019 **Tarif : 900 €**
- Formation PCR Renouvellement, Niveau 2, sources non scellées, secteur médical (code RP22M2)
du 13 au 14 mai et du 16 au 17 mai 2019 **Tarif : 1100 €**

- Formation PCR Renouvellement, Niveau 2, sources scellées et sources non scellées, secteur médical (code RP22M3)
du 13 au 17 mai 2019 **Tarif : 1 600 €**
- Formation PCR Renouvellement, Niveau 2, sources scellées, secteur industrie (code RP22I1)
du 24 au 26 juin 2019 **Tarif : 900 €**
- Formation PCR Renouvellement, Niveau 2, sources non scellées, secteur industrie (code RP22I2)
du 24 au 25 juin et du 27 au 28 juin 2019 **Tarif : 1100 €**
- Formation PCR Renouvellement, Niveau 2, sources scellées et sources non scellées, secteur industrie (code RP22I3)
du 24 au 28 juin 2019 **Tarif : 1 600 €**
- Formation PCR complémentaire Niveau 2, Sources scellées et sources non scellées, secteur Médical (code RP2M3C)
du 8 au 12 juillet 2019 **Tarif : 800€**
Réservée aux élèves ayant validé au Cnam les UE RDP103 (depuis moins de 5 ans) et RDP105
- Formation PCR complémentaire Niveau 2, Sources scellées et sources non scellées, secteur industrie (code RP2I3C)
du 1er au 5 juillet 2019 **Tarif : 800€**
Réservé aux élèves ayant validé au Cnam les UE RDP103 (depuis moins de 5ans) et RDP105

Voir aussi les formations aux métiers de

Technicien supérieur de laboratoire en Agro-industries et Industries de la santé

Voir aussi les formations en

Prévention des risques au travail
Radioprotection
Personne compétente en radioprotection (PCR)

PROGRAMME

Programme

Les formations PCR comportent un **module théorique** et un **module appliqué**. Pour une meilleure assimilation des cours, l'enseignement du module appliqué progresse en lien avec l'avancée des cours du module théorique. Des séances de révisions sont organisées en début de chaque journée pour revoir les notions enseignées précédemment. Le module appliqué est enseigné, pour partie, dans des hôpitaux ou laboratoires, avec la contribution de PCR possédant une grande expérience dans l'option et le domaine correspondants.

1 - Première habilitation

Niveau 1

Secteurs «médical» et «industrie» - module théorique 6 h, module appliqué 15 h. La formation est répartie sur 3 jours auxquels s'ajoutent 1/2 journée pour les contrôles.

Niveau 2

Secteurs «médical» et «industrie» - Option «Sources scellées – générateurs RX» - module théorique 16 h, module appliqué 36 h (la formation est répartie sur 8 jours) et «sources non scellées» en option complémentaire. Ce qui fait pour les deux options : module théorique 21 h, module appliqué 49 h (soit 11 jours de formation), y compris le temps dédié aux contrôles des connaissances.

2- Renouvellement de l'habilitation :

Niveau 1

Secteurs «médical» et «industrie» - module théorique 4 h, module appliqué 8 h, auxquels s'ajoutent le temps des contrôles. La formation est répartie sur 2 jours.

Niveau 2

Secteurs «médical» et «industrie» - Option « Sources scellées – générateurs RX » - module théorique 4 h, module appliqué 12 h. La formation est répartie sur 3 jours. L'option « Sources non scellées » est proposée en option complémentaire ce qui fait pour les deux options : module théorique 6 h, module appliqué 19 h (soit 5 jours de formation), y compris le temps dédié des contrôle

INFORMATIONS PRATIQUES

Centre(s) d'enseignement

Cnam Entreprises Paris

Contact

Françoise Carrasse Le Cnam - UE en radioprotection Case courrier EPN3 292, rue Saint-Martin 75003 Paris 01 40 27 22 98 chaire.radioprotection@cnam.fr

Code Stage : RP

Bulletins d'inscription

 [Bulletin d'inscription PCR 1ère habilitation](#)

 [Bulletin d'inscription PCR module complémentaire de révision](#)

 [Bulletin d'inscription PCR Renouvellement](#)